



Manifestations à venir

du 14 au 18 septembre
Foire expo de Verdun (55)

du 15 au 17 septembre
Challenge national de
pétanque (06)

21 septembre 2017
Marche régionale (90)

du 22 au 24 septembre
Challenge national VTT (22)

12 octobre 2017
Journée des retraités (55)

28 octobre 2017
Sortie des enfants (55)

3 novembre 2017
Cross régional (67)

du 17 au 19 novembre
Challenge national bowling
(37)

6 et 20 décembre 2017
Fêtes de Noël (55)

Le Billet,

Le lumineux soleil prépare ses valises, le sable fin n'est plus qu'un vague souvenir. On n'a jamais autant besoin de s'échapper quand le retour au quotidien arrive....

L'ASCE 55 vous propose, une rentrée haute en couleurs avec les manifestations automnales et la possibilité de satisfaire vos besoins de partage et de culture avec « Lâcher de livres ».

Les permanences sont assurées tous les vendredis matin de 9h à 12h ou, si besoin, en contactant, quelques jours avant votre passage, Joseph Pangia, Fabien Pillet, Mireille Leboeuf ou Hélène Claudé.

Vous pouvez vous tenir informé de toute l'actualité relative à l'ASCE grâce :

- aux panneaux d'affichage,
- au site internet asce : fnasce (rubrique asce),
- à la page facebook : Asce Meuse

qui donne la VIE COULEUR PASSION

Au sommaire

Journée à Madine et Raid-Cyclo

Actualités diverses

Affiches et bulletins d'inscription

Quizz photo et concours nationaux

Ventes et tarifs ASCE

Journée découverte Madine

C'est par une belle journée ensoleillée que nous nous sommes retrouvés à une trentaine d'asceistes issus de départements différents (Meuse, Vosges, Alsace, Marne...) au lac de la Madine.

Après un café accompagné de délicieux croissants qui nous a permis de faire connaissance, nous avons pris le petit train pour Heudicourt. Nous y avons découvert une autre partie du lac et les activités qui y sont proposées.

Notre petit groupe s'est divisé en 2 pour le retour avec pour les plus sportifs 35 à 40 minutes de marche pour rejoindre Nonsard. Les personnes en moins bonne santé ou moins courageuses ont repris le petit train rentrer déjeuner à Nonsard.

Les conditions météo excellentes (ni pluie, ni trop chaudes ni orageuses...) mais hélas trop venteuses ne nous ont pas permis de faire la visite prévue en bateau électrique. Heureusement notre GO (gentil organisateur) nous a trouvé une autre activité pour l'après-midi.

En effet, après le repas laissé aux souhaits de chacun, nous nous sommes retrouvés sur les rosalias pour une course endiablée autour du lac avec, dans la partie plus boisée, fous rires et sensations fortes assurés !!!

Nous avons terminé comme il se doit par une visite au Mémorial Américain du Montsec qui offre une vue exceptionnelle sur la plaine et le lac pour aborder les différentes étapes des batailles qui se sont déroulées sur ce site.

Chacun a ensuite pris le chemin du retour en souhaitant fortement qu'une autre journée comme celle-ci soit organisée en 2018 et.....pourquoi pas au lac de Der ???



Raid Cyclo

Après 2 années d'attente, voilà le nouveau raid cyclo qui se profile, et la destination retenue est proche de chez nous : les Vosges. Comme en 2015, Hélène conduira le véhicule balai, et Patrick et moi sommes les cyclos représentants l'ASCE 55.

Ce n'est pas loin, mais nous partons, sous le soleil, le vendredi 2 juin avec le fourgon de l'ASCE et Hélène, après avoir chargé les vélos et valises. Nous retrouvons les habitués de l'organisation, Serge, Odile, Kiki, Marie-Jo, Alain, Dominique....pour aider au fléchage des itinéraires ainsi qu'à la confection des sacs remis à tous les raideurs (composés de 2 tee-shirts, 2 bidons, livre de route, pub sécurité routière, bande fluo magnétique). C'est un travail à la chaîne mais dans la bonne humeur.

D'autres préparent les véhicules (CB, gyrophares...), et flèchent le parcours du samedi.



Vers 18h, remise des clés des chambres rangement de nos effets et arrivée des motards bretons « sécurité », sous une pluie orageuse qui perturbe le déchargement de la remorque motos. Puis repas et au lit.

Samedi 3 juin

Après une bonne nuit, debout à 7h15 et petit-déjeuner (produits locaux : miel, confitures), on se régale. Le soleil est là et avec Patrick, nous décidons d'essayer nos vélos. Petite mise en jambes, ça fait du bien. A partir de 14h, arrivée des différents raideurs.



On retrouve les copains, Hubert (ASCE 67) est venu seul. On échange quelques souvenirs et nouvelles. Puis vers 17h, alors que l'averse est au plus fort, Pascal, Guy et Thibaut (ASCE 67) arrivent déjà bien mouillés. On est tous contents de se retrouver pour ce raid dans les Vosges.

Il pleut toujours et l'heure du tour de chauffe arrive... Peu de cyclos sur le vélo (7 courageux) partent à 18h pour le tour du lac de Longemer.

A l'heure du repas, on retrouve nos amis de l'ASCE 67 ainsi que Vincent et Gérard de l'ASCE 69, puis Philippe du 86.

Ensuite c'est le briefing de la FNASCE, avec présentation de tous les membres de l'organisation, et tous les raideurs. Le bar est ouvert à 22h30 mais pour nous c'est au lit.

Dimanche 4 juin

Réveillés vers 5h, il y a du brouillard. 6h, il pleut...7h, petit-déjeuner rapide, toujours de la brume. Je suis régulateur pour le 1er relais.

Départ à 8h, et 1ère côte dès le début, ça va je gère, tout le monde suit. Patrick m'abrite du vent avec un raideur de l'ASCE 50. Arrive une descente vers Mandray pleine de trous... On a fait le plus dur pour la matinée, le vent souffle et c'est frais.

Nous arrivons à Baccarat après 65 km et avec 25 mn d'avance sur le meilleur horaire. Je vais prendre une douche rapide à la salle multisports pendant que les raideurs mangent. Mon oncle Alain (qui habite à Baccarat et nous a aidé pour trouver la salle) m'attend pour aller manger. Tous les cyclos ont l'air satisfait.



Certains me félicitent pour le parcours avec les beaux paysages et l'allure. On mange rapidement. Les représentants des sports, le Maire et quelques élus se joignent à nous. Echanges courtois et remerciements pour la salle et l'accueil, quelques photos souvenirs, et départ du 2ème relais à 13h45.

Les cyclos qui ne roulent pas sont dans le bus, je salue mon oncle et départ à 14h.

Arrivés à Xonrupt, chacun rejoint sa chambre en attendant les vélos sur les remorques un peu plus tard. On décroche et range nos vélos respectifs. Plus qu'à attendre les raideurs qui pointent vers 16h30.

Après les douches, on retrouve l'ASCE 67 autour d'une bière ou panaché, et repas à 20h.

21h30 (mi-temps du match de rugby), débriefing rapide et film de la journée. Clap de fin de journée à 22h.

Lundi 5 juin

Levés à 5h20, toujours pas de soleil, 10° et nuageux, ça caille...

Petit-déjeuner et départ à 7h pour Wihr au Val, soit 67 km avec 4 cols (1384 m de dénivelé) : Le Collet (1110 m) me paraît difficile, un peu de répit sur la route des Crêtes, et col du Hannenbrunen (1186 m), col du Platzerwasel (1183 m), une longue descente de 7 km (beaucoup ont froid) et nous montons le col du Petit Ballon (1163 m). Après une bonne descente, nous rejoignons la salle de Wihr au Val préparée par les ascéistes du 68.

Pour moi, retour en bus, et Patrick part pour le 2ème relais qui comporte 6 cols pour 1358 m de dénivelé. Le temps est nuageux et frais. Les raideurs rentrent vers 17h.

Apéritif avec l'ASCE 67 et arrivée de Steve CHAINEL, parrain de cette édition du raid cyclo.

Il se présente et répond aux questions des raideurs très intéressés.

Repas vers 20h15, préparation des affaires pour le lendemain et dodo.



Mardi 6 juin

Levés à 5h20. Patrick se prépare pour le petit-déjeuner, et prévoit un sac pour se changer au cas où.

Je vais déjeuner vers 6h30. A 7h, départ du 1er relais avec environ 62 cyclos.

J'installe mon vélo sur la remorque et prépare mes affaires pour rouler sur le 2ème relais.

A 7h30, il pleut, à 8h30, départ du bus pour Moosch (1h de trajet).

A notre arrivée à Moosch, on se demande si l'on va descendre nos vélos car il pleut... En attendant, nous allons saluer les acéistes du 68, et nous les aidons à préparer les tables pour les cyclos. Le 1er relais arrive vers 11h15, on vient juste de terminer l'installation. Ceux qui roulent l'après-midi étaient censés manger à 11h, mais problème logistique... Au final, tout le monde mange ensemble. Il y a de la soupe au menu pour les cyclos du matin, car en plus de la pluie, il n'y avait que 3° en haut du Markstein avec des bourrasques à 70 km/h. En outre, lors de la descente du col du Grand Ballon gravillonné récemment, la visibilité était nulle, à tel point que les motos de sécurité ont dû s'arrêter à plusieurs reprises...

A la fin du repas, l'organisation annonce que le relais de l'après-midi est annulé vu la météo. Serge (responsable du raid cyclo) donne les consignes pour le retour de tous les cyclos et vélos. 4 (qui connaissent le coin) décident de rentrer en vélo au vu d'une éclaircie. Le bus est complet, les fourgons, voitures et remorques sont « blindés ». En arrivant à Xonrupt, le ciel est dégagé, on aurait presque des regrets de ne pas pédaler...

Avec Patrick, on se rend chez le marchand de vélo pour m'acheter une cassette avec un pignon de 30 dents, et on ressort avec un de 32 dents. Puis, on s'attèle à changer la cassette et essais. Patrick va nettoyer son vélo, rangement des outils et petit en-cas. Et voici une nouvelle averse. On réfléchit comment on va gérer la journée de mercredi car des averses sont annoncées et les températures prévues seront basses.

Rituel habituel avec Guy, Pascal, Thibaut et Patrick, puis dîner et débriefing.

Sur la vidéo, on se rend compte de la difficulté pour les cyclos qui ont roulés le matin, ils serrent les dents et les freins, sont emmitoufflés pour lutter contre le froid et la pluie, dure journée...

Mercredi 7 juin

Patrick a passé une mauvaise nuit, il est fiévreux et pas bien du tout. Je vais déjeuner, météo maussade pour le départ du matin. Patrick décide de rester au centre pour la journée. Du coup, je reste aussi.

Dans la matinée, un petit tour par la pharmacie, et de quoi se restaurer à midi, entre 2 averses.

On range un peu la chambre, on regarde les averses passer, ça n'arrête pas. Le relais du matin qui rentre en bus est arrivé vers 13h30, a priori, ils n'ont eu de la pluie qu'au début de la sortie. Puis le soleil revient, Patrick va mieux, on va marcher un peu aux alentours, le vent souffle, c'est frais.

J'en profite pour passer à l'accueil et obtenir un code pour le wifi et consulter la boîte mails.

On se fait un petit goûter, on va récupérer nos affaires au séchoir à linge, tout est sec, c'est bien pratique. Le 2ème relais rentre avec le soleil.

Repas du soir et débriefing avec le film de la journée, ceux du matin ont été un peu arrosés quand même... Consigne pour jeudi : petit-déjeuner à 7 h et départ à 8h, Steve CHAINEL nous retrouvera sur la route qui mène à Plombières les Bains.

Jeudi 8 juin

Nous apprécions de nous lever un peu plus tard ce matin, petit-déjeuner à 7h, le soleil est là et le ciel est bleu, mais la température ne s'élève qu'à 9°.



Départ du 1er relais à 8h vers Gérardmer. A la sortie de la ville, le premier mur nous attend à froid avec des passages à 17%. Presque en haut de la bosse, je vois Guy (ASCE 67) avec son vélo sur l'épaule, dérailleur cassé... La route est toujours accidentée mais ça roule bien. Puis Steve CHAINEL nous rejoint, tout d'orange vêtu (couleurs de son team Chazal) avec un vélo de marque Kuota (orange). Il se cale dans le peloton, discute avec les cyclos, c'est sympathique.

Puis on se dirige sur une route étroite vers le col de Chenau (533 m 15% de dénivelé en moyenne). J'apprécie mon pignon de 32 dents à l'arrière. On s'éparpille un peu, et dans le col suivant (col du Peutet, 645 m), Alain (motard sécurité) vient me pousser un peu afin que je recolle vers l'avant ; super, merci Alain. Enfin Plombières-les-Bains après 61 km, photos avec Steve, et retour à la maison pour lui qui doit rejoindre sa petite famille, repas pour les raiders.



Patrick se sent bien et part pour le 2ème relais. Pour moi repos et retour en bus. Rentrée vers 14h30, douche, récupération des vélos. Le 2ème relais arrive vers 17h. Belle journée de vélo ! Apéro et repas vers 20h. Les bretons se mettent à chanter et animent le réfectoire !!!!!

Debriefing, et consignes pour le lendemain, notamment pour les remorques : tout le monde sur le vélo pour le relais de l'après-midi et film de la journée, avec interview de Steve CHAINEL.

Vendredi 9 juin

Patrick est debout à 5h15, il prépare ses affaires pour la journée et va déjeuner. Je le rejoins un peu plus tard pour le départ à 7 h pour le 1er relais. Puis je vais accrocher mon vélo sur la remorque et prépare mon sac pour le départ en bus à 8h30.

Nous roulons vers Villé (67) en empruntant une partie du trajet de l'après-midi (col d'Urbeis). A Villé, nous retrouvons les acéistes du 67 qui préparent la salle pour le repas de midi.

Patrice est présent, il va bien mais ne peut pas encore refaire du vélo (suite à son accident de vélo subit quelques semaines avant le départ du raid). Le fourgon repas arrive vers 10h30. Nous aidons pour le déchargement, et installons le nécessaire sur les tables (assiettes, couverts, gobelets, serviettes...).



Je me change pour rouler l'après-midi, et nous mangeons vers 11h. Les cyclos du 1er relais arrivent avant midi. Ils ont parcouru 74 km avec les cols du Collet, Schlucht (1139 m), Collet Lac Vert (1225 m), Calvaire (1144 m), Louschbach (978 m), Bonhomme (949 m), Pré de Raves (1005 m), Bagnelles Diedoldshausen (903 m) et Fouchy (608 m).

Après le repas, départ du 2ème relais pour 65 km. Pratiquement tous les raideurs sont en selle. La température est idéale. Nous montons tranquillement le col d'Urbeis (602 m), puis nous roulons un peu dans la vallée vers Fraize, Plainfaing, ensuite, on gravit le col des Chauffours (630 m), et on enchaîne avec le col de Mandray (694 m). Le temps s'assombrit, et une pluie orageuse forte s'abat sur nous, nous montons le Valtin, et hop la pluie s'arrête ; Nous sommes bien trempés... La route continue vers le col de Surceneux (810 m), et un ravitaillement nous attend. Le plus difficile est fait. Les derniers coups de pédales nous mènent à Xonrupt vers 16h30.

814 km pour ceux

Voilà, le raid est bouclé



qui ont participé à tous les relais.

Le repas du soir est composé de spécialités vosgiennes, avec une majorité des produits bio ou de proximité. Un vrai régal pour les papilles.

L'heure du dernier débriefing arrive. Après les mots des organisateurs, Philippe (notre cyclo de l'ASCE 86) a préparé une petite chanson sur le raid cyclo pour nous faire part de son sentiment sur la manifestation et encourager l'organisation à continuer, car c'est important de voir ce que tout cela apporte.

Suit un spectacle animé par un imitateur Vosgien (Martial) pas toujours convaincant et un peu long... Et le FILM des meilleures images de la semaine, avant la soirée disc-jockey pour ceux qui le souhaitent. Pour Patrick et moi-même direction nos lits !!!

Samedi 10 juin

Levés à 6h pour charger, ranger vélos et valises dans le fourgon.

Au petit-déjeuner, nous retrouvons Guy, Pascal, Thibaut et Patrice (ASCE 67). Hubert est parti tôt le matin. Beaucoup de cyclos sont échangés pour ce raid et l'espoir effet, cela fera 30 ans que On se dit au-revoir et à bientôt !

De notre côté, nous prenons en (ASCE 54) qui rentre en vélo jusque sa femme.

Il fait beau sur la Meuse, après Behonne où nous déchargeons le La vie reprend son cours en



partis avant 6h. Derniers qu'il y en aura un en 2019. En l'aventure a commencé...

charge les bagages de Stéphane Lunéville. Nous les remettrons à

avoir déposé Hélène, direction véhicule, et retour à la DDT. attendant le prochain raid.

Événement

Centenaire : une longévité qui en fait rêver plus d'un !!!

Ce 24 août 2017, l'ASCE 55 a fêté son centenaire en la personne de Charles Eintsetler.

Entré en 1951, comme agent de travaux, au sein de la DDT 55 ??? non !!! DDE ??? non plus mais aux Ponts & Chaussée, ancêtre de notre administration, Charles Eintsetler fera toute sa carrière à Etain et partira en retraite en 1981 comme chef d'équipe.

Veuf depuis 9 ans, sans enfant, Monsieur Charles, comme il nous autorise à le nommer, n'a rien oublié de ses années de guerre où, refusant de se plier au STO, il a fui en zone libre pour se marier et s'occuper des 8 frères et sœurs de Berthe.

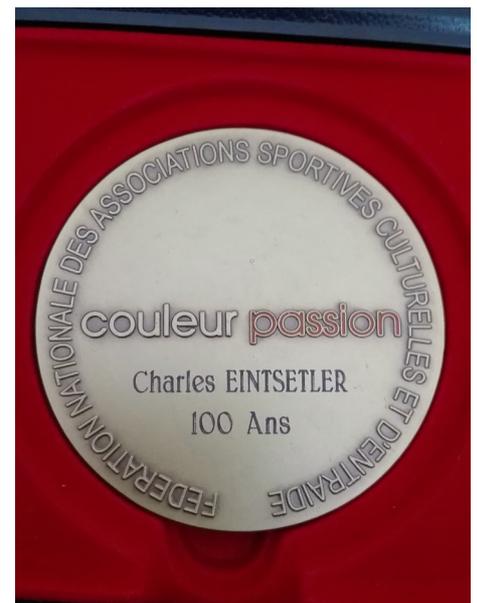
Simple, courageux et serviable, Monsieur Charles a toujours répondu présent aux sollicitations de sa famille, de ses collègues et amis, et à l'amicale de l'époque.

En effet, il adhère, dès la première heure, à ce mouvement de convivialité et d'entraide qui sera regroupé comme les autres amicales de l'équipement au sein de la toute jeune fédération nationale qui ne fêtera son demi-siècle d'existence qu'en 2018 !!!

Monsieur Charles habite toujours dans sa maison, choyé par sa nièce, et avec la visite journalière des infirmiers et du personnel de portage de repas à domicile.

Il nous reçoit dans sa maison qui lui rappelle tant de souvenirs et même si la fatigue se fait sentir quelquefois, il reste à l'écoute de l'actualité et entretient sa mémoire avec les mots mêlés.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il a reçu, des mains d'Hélène, la médaille personnalisée de la FNASCE, le cadeau de l'ASCE 55 et la parution de cet article dans le journal de la DDT 55 et le BO de rentrée.



Actualités

Marche régionale

Dans le cadre des manifestations de l'URASCE Est, la marche régionale est organisée cette année par l'ASCE 90 et se déroulera le **21 septembre prochain à Belfort**.

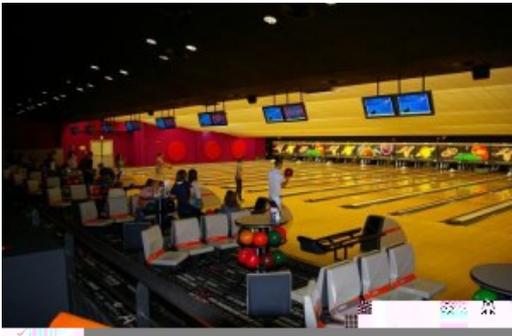
Le déroulé de la journée et le bulletin d'inscription ont été publiés sur le site et affichés fin juillet.

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet de l'ASCE 55 ou auprès des membres du bureau....

La date est proche !!! dépêchez vous.....



Challenge national de bowling



Il se déroulera à Notre Dame d'Oé (37) du **17 au 19 novembre**. Les sélectionnés lors du concours régional à Contrexéville le samedi 17 juin seront présents pour une compétition de haut niveau et une ambiance chaleureuse. Les tarifs et conditions d'inscription sont disponibles sur le site ASCE 55.

Journée des retraités

La journée dédiée à nos amicalistes « actifs libérés » aura lieu le **12 octobre 2017**. Nous resterons cette année en Meuse avec une visite d'entreprise et un après-midi animé par un orchestre local. Les places sont à réserver, dès à présent.



Journée des enfants

Cette année, l'ASCE a essayé de ne pas surcharger le mois de juin pour nos chères têtes blondes et a donc programmé leur sortie annuelle pendant les vacances de la Toussaint.

Elle se déroulera à Nigloland le **samedi 28 octobre 2017** et vous permettra de découvrir les nouvelles animations du parc et tout le décor d'Halloween.

Vous trouverez toutes les informations et bulletin d'inscription à la fin du BO et sur le site ASCE 55.

Fêtes de Noël

La rentrée est à peine finie que déjà nous pensons Noël !!! Eh oui, il faut anticiper et tout le comité de l'ASCE 55 s'active pour proposer aux enfants des agents amicalistes, un après-midi récréatif avec séance de cinéma et goûter chez Mac Donald le **mercredi 6 décembre** prochain.



Quant à la fête de Noël des enfants d'agents du ministère, elle se déroulera le **mercredi 20 décembre après-midi** à la salle des fêtes de Savonnières devant Bar avec spectacle, goûter, distribution de bonbons et cadeaux du Père Noël.

Une bibliothèque en liberté



C'est le nouveau service que vous propose l'ASCE 55.

Le principe est simple : vous pouvez venir choisir et emporter un ou plusieurs livres qui vous intéressent. Une fois lus, vous pouvez les ramener ou pas. En contrepartie, n'hésitez pas à déposer les livres qui ne vous servent plus auprès de l'ASCE 55 lors des permanences.

Ce système est basé sur l'échange et la confiance. Pas besoin de s'inscrire, et pas de contrôle des utilisateurs. C'est ouvert à tous.

Vous trouverez, à la fin de ce BO et sur les présentoirs de livres, une affiche rappelant quelques règles à respecter pour le bon fonctionnement de ce circuit livres.

Jeu concours : quizz photos

Dans le précédent Bleu-Orange, nous vous demandions d'identifier les lieux immortalisés par cette ancienne carte postale.



Il s'agissait de la place des Arcades à Hattonchâtel. Cette année encore, à l'occasion de la fête médiévale qui s'y est tenue en août, des reconstitutions de combats, de spectacles de baladins, d'artisanat d'époque, ont pu offrir aux visiteurs 2 journées fort enrichissantes. Et à l'emplacement de la fontaine des Arcades, représentée sur la photo, se tenait la buvette... comme autrefois, cette place est donc redevenue le temps d'un week-end le lieu de vie le plus attractif, et centre de toutes les attentions !

Pour ce nouveau bleu-orange, nous restons en Meuse avec ce nouveau cliché.



Le bâtiment à gauche, nommé Porte de France, existe encore de nos jours. Il a été franchi par Jeanne d'Arc en 1429. La petite chapelle à droite a été remplacée par un édifice plus grand entre 1923 et 1929.

Encore plus à droite, hors champ de la photo, vous pourrez trouver d'autres ruines de l'ancien château.

La ville est également connue pour une autre Jeanne : Jeanne Bécu, plus connue sous le nom de Comtesse du Barry, favorite de Louis XV y est née.

Si vous reconnaissez ce lieu, vous pouvez vous y rendre pour le prendre en photo et nous envoyer le cliché. Vous serez peut-être l'heureux gagnant ou l'heureuse gagnante d'un cadeau en lien avec les lieux.

Précision : une photo récupérée par google street view vous permettra seulement de gagner une photo du cadeau ;)

Pour répondre, il vous suffit de prendre une photo de cet endroit aujourd'hui, et d'y inscrire au dos vos nom, prénom, numéro d'adhérent et adresse et de nous l'envoyer à l'adresse suivante :

ASCEE 55 – Fabien Pillet / Jeu-Concours-Photo
14 rue Antoine Durenne / Parc Bradfer BP 10501
55012 Bar le Duc cedex
Date limite de participation : 20 décembre 2017

Concours nationaux

Chaque année, différents concours sont organisés par la fédération, le concours national de dessins, photos, expressions libres sur le thème « les moustaches » débute le 15 septembre 2017 et se terminera le 16 février 2018.

Vous trouverez règlement et informations utiles sur le site national de la FNASCE.

Unités d'accueil

N'oubliez pas que plusieurs asce possèdent des unités d'accueil qui peuvent vous recevoir pour des séjours dans presque toutes les régions de France.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la FNASCE: www.FNASCE.org.

Pour réserver un séjour dans une unité d'accueil, tout adhérent à jour de son adhésion doit s'authentifier à l'aide de son nom, de son numéro de carte et son Asce d'appartenance tels qu'ils sont inscrits sur la carte membre.

Il aura accès au formulaire à partir du lien situé en bas à droite de la fiche de l'unité d'accueil choisie. Il devra lire et accepter les informations nécessaires au bon déroulement de sa demande. L'adresse mail personnelle présentée par le formulaire devra être saisie dans le champ réservé à cet effet.

Une fois le formulaire rempli, l'adhérent devra enregistrer sa demande. Il recevra immédiatement sur sa boîte perso, via le robot de l'hébergeur de l'application, un message de confirmation de l'enregistrement de sa demande avec un lien hypertexte à partir duquel il pourra revenir sur sa demande pour la modifier voire la supprimer.

Dans le même temps, un mail parviendra automatiquement dans la boîte électronique de son ASCE d'appartenance et à celle de son président, pour validation.

Lors de la validation de la demande par le responsable de l'ASCE de l'adhérent, un mail sera adressé à l'adhérent lui-même pour l'avertir que sa demande a été validée.

Rappels :

Un formulaire saisi = une demande de séjour.

Le nombre total de demandes de séjour pour la période estivale (24 juin au 11 septembre), traitées par les commissions de la deuxième quinzaine de janvier est limité à 5. Pour toute information, s'adresser à Hélène Claudé

Séjours gratuits

La FNASCE et les ASCE offrent des séjours familiaux gratuits

Les séjours gratuits sont destinés aux familles amicalistes non ou peu imposables. Ils sont attribués par une commission nationale pour des séjours d'une semaine pendant les vacances scolaires (Pâques ou été) dans des unités d'accueil ou des centres de vacances.

Petit rappel important :

les Revenus Mensuels de Référence ne doivent pas dépasser 860 € (voir information ci-jointe sur le calcul des revenus mensuels).

Aide au transport : prise en charge d'une partie (jusqu'à 50 %) des frais de déplacement (carburant, péage) engagés par la famille qui bénéficie d'un séjour gratuit.

Pour tous renseignements s'adresser à Hélène Claudé.

Billetterie

	TARIF PUBLIC	TARIF ASCE
<p style="text-align: center;">Cinémas</p> <p style="color: red; text-align: center;">Attention à bien préciser le cinéma</p> <p style="text-align: center;">Bar-le-Duc Verdun</p>	<p>Tarif plein : 8,30 €</p> <p>Tarif réduit : 6,80 €</p>	<p>5 € la place limitée au nombre de personnes sur la carte de l'adhérent et par mois non cumulable d'un mois sur l'autre.</p> <p><u>Exemple :</u> Un adhérent marié avec deux enfants a droit à 4 entrées à 5 € par mois mais ne peut en acheter 8 le même mois même s'il n'a pas utilisé les places du mois précédent. sinon 6,40 €</p>
Bowling Fains	<p>3,5 € lundi au jeudi</p> <p>5,5 € vendredi au dimanche et jours fériés</p> <p>+ 1,5 € location chaussures</p>	<p>3,50 € avec chaussures</p> <p>Valable tous les jours</p>
Piscine Bar-le-Duc	<p>Codecom :</p> <p>2,50 € : moins de 16 ans et plus de 65 ans</p> <p>3,30 € : adultes</p> <p>Hors Codecom :</p> <p>2,90 € : moins de 16 ans et plus de 65 ans</p> <p>3,75 € : adultes</p>	<p>1,90 € : moins de 16 ans et plus de 65 ans</p> <p>2,70 € : adultes</p>
Nigloland	<p>31 € : adultes</p> <p>28 € : enfants moins de 12 ans</p>	27,50 €
Amnéville		
Zoo	<p>35 € : adultes</p> <p>29 € : moins de 12 ans</p>	<p>25,40 € : adultes</p> <p>19,70 € : moins de 12 ans</p> <p>gratuit moins de 3 ans</p>
Thermapolis Forfait 2 heures	14 €	12,00 €

Dans le cadre du réseau fédéral, les ASCE ouvrent une possibilité d'achat de billets avec notamment : Parc Astérix, Mer de Sable, France miniature, musée Grévin, Europapark, Fraisperthuis.... qui ne peuvent être transmis que par notre intermédiaire. Le prix proposé correspond au tarif groupe ou association que les amicales ont obtenu.

Groupement d'achat

Thés et cafés

L'ASCE 55 vous propose des tarifs préférentiels sur une gamme de thés et cafés de grande origine. La date limite de la commande Automne-Hiver 2017 est fixée au **16 octobre prochain**.

Madeleines

Boite de 50 de 1,250 kg
Prix = 11,90 €



Sachet de 400g
Prix = 3,90 €

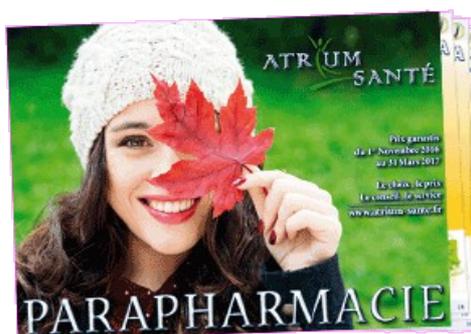


Boite de 68 de 1,870 kg
Prix = 16,50 €



Commande le 1er mardi de chaque mois (sauf demande insuffisante)

Parapharmacie



Commande le 1^{er} mardi de chaque mois sauf si nombre de commandes insuffisant

Pétilnants / Champagne

Pomme – Poire

La bouteille : 3,90€
Le carton de 12 : 40€



Banane

La bouteille : 3€
Le carton de 8 = 29€



Pomme

La bouteille : 3,15€
Le carton de 6 = 18€



Champagne

La bouteille : 13€



Mise à disposition du fourgon de l'ASCE

	<p style="text-align: center;">ASCE Renault Master assuré tous risques Se conduit avec un permis B (plus de 2 ans).</p> <p>Le décompte kilométrique s'effectuera au départ de Verdun pour les adhérents du Nord Meusien qui doivent cependant venir chercher et ramener le minibus à Bar le Duc</p>
---	---

350 € de caution - 40 € de mise à disposition - 0.20 € du kilomètre.

Petits rappels :

la mise à disposition est réservée aux personnes à jour de leur cotisation.

Le chauffeur du fourgon doit être amicaliste.

La vérification des niveaux est à la charge du loueur.

Le loueur doit signaler tout dysfonctionnement à son retour et le minibus doit être rendu dans l'état de propreté minimum du départ, dans le cas contraire un nettoyage pourra être facturé.

Pour la location, contactez Joseph Pangia, en cas d'absence Hélène Claudé.

Mise à disposition de la scie à bûches

Dans le cadre de l'entraide, l'ASCE 55 met à disposition une scie à bûches L'horamètre décompte à la minute.

Forfait de mise à disposition **10 € pour 7 jours** et 0.03€/minute X 60mn = 1 € 80 à l'heure

Mise à disposition de la vaisselle

Dans le cadre de l'entraide, l'ASCE 55 met à disposition de la vaisselle

Voir conditions au bureau de l'Asce

1 Euro la casse à l'unité

Publication de l'ASCE 55

Rédacteurs en chef : les VP
Secrétaire de rédaction : Mireille
Tirage : service de reprographie de la DDT

Directrice de la publication : la Présidente Hélène
Ont participé à ce numéro : Laurence Kurtzemann
Sylvie et Patrick Hacquin

Les demandes pour les séjours printemps sont ouvertes.

Quelques petits rappels pour éviter des dossiers incomplets

- Les familles dont les revenus mensuels de référence ne dépassent pas 600 €, peuvent faire désormais une demande chaque année.
- les Revenus Mensuels de Référence maximum n'ont pas changé, et ne doivent pas dépasser 860 €.
- Vérifiez bien les périodes de vacances scolaires de votre zone.

De plus, chaque dossier doit comporter obligatoirement :

- le numéro d'adhérent de l'intéressé
 - la signature du demandeur
 - la liste des participants au séjour
 - les revenus de référence
 - l'exposé éventuel de l'assistant(e) social(e)
 - l'avis motivé et la signature du président ou de son représentant
- ainsi que les pièces justificatives suivantes
- la copie de la feuille d'imposition de l'année 2017 (revenus 2016)
 - la copie du bulletin de paie
 - les justificatifs de prestations familiales

Rappels sur les modalités de calcul pour les Revenus Mensuels de Référence

L'avis d'imposition

L'avis d'imposition joint à la demande de séjour, doit toujours être celui de l'année N-1 concernant les revenus de l'année N-2.

Exemple :

Demande de séjour pour 2018= avis d'imposition de 2017 (concernant les revenus de 2016)

Il faut prendre en compte les revenus du demandeur, ET du conjoint avant toute déduction
(La ligne « détail des revenus – Total des salaires et assimilés » est celle à prendre en considération)

Pour les personnes vivant en concubinage, joindre les deux avis d'imposition.

Ne pas oublier TOUS les autres revenus que les salaires (retraites, revenus agricoles ou commerciaux, pensions alimentaires perçues, régime spécial, BNC...)

Pour les familles « recomposées » à l'occasion du séjour, mais dont le couple ne vit pas ensemble, prendre un seul avis d'imposition, celui de l'adhérent, ainsi que les parts de ses enfants.

On peut ensuite indiquer le nombre d'enfants et d'adultes participant au séjour, et ajouter alors la famille au complet.

Les prestations familiales

Les prestations familiales à prendre en compte sont, elles, celles de l'année de la demande.
Il faut joindre les justificatifs de toute prestation familiale.

Exemple :

Demande faite le 20/12/2017 = Justificatif de la CAF de 2017 (bordereau envoyé par la CAF, ou inscription sur le bulletin de paie)

Toutes les prestations familiales ne sont pas à ajouter au montant déclaré :

Prestations à ajouter aux revenus :

- Allocations familiales (AF)
- Allocation garde jeune enfant
- Allocation de soutien familial (ASF)
- Allocation de parent isolé (API)
- Allocation pour jeune enfant (APJE)
- Allocation garde d'enfant à domicile (AGED)
- Prestation accueil du jeune enfant (PAJE)
- Allocation parentale d'éducation (APE)
- Complément familial (CF)

Prestations à ne pas ajouter aux revenus :

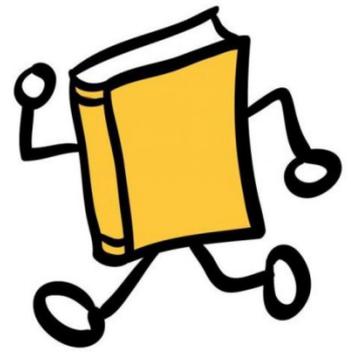
- Allocation d'adoption (AAD)
- Allocation de présence Parentale (APP)
- Allocation d'éducation spéciale (AES)
- Allocation de rentrée scolaire (ARS)
- Allocation de logement familial (ALF)
- Complément libre choix mode de garde
- Allocation adulte handicapé (AAH)
- Allocation de l'enfant handicapé (AEEH)

Le nombre de parts

Prendre le nombre de personnes vivant au foyer, et ajouter une part en cas de famille monoparentale.

Exemple d'un calcul de quotient familial pour une famille de 4 personnes (2 parents + 2 enfants) :

- Total des revenus déclarés :	24 000
- Revenus mensuels : (24 000 : 12)	2 000
- Prestations familiales :	125
- Revenu mensuel moyen : (2000 + 125)	2 125
- Nombre de personnes au foyer :	4
- Revenu mensuel de référence : (2125 : 4)	531



Lâcher de livres

Vous n'allez pas vers les livres !!! alors ceux-ci viennent à vous.

L'ASCE 55 propose, aux papivores amicalistes ou non de la DDT 55, de promouvoir la lecture en contribuant à la rencontre spontanée d'un livre et d'une personne dans sa vie quotidienne.

Cet espace est dédié à la libération des livres. Vous pouvez en adopter un pour un jour, une semaine, un mois..... le temps d'une lecture et libérez-le à nouveau ici... ou ailleurs.... Vous offrirez ainsi aux livres une seconde vie et appliquerez l'adage :

**Je prends pour lire
Je dépose pour partager**



Tous les livres que vous souhaitez partager seront les bienvenus pour alimenter ce circuit gratuit, écologique et sociétal.

Pour cela, rien de plus simple :

- Venez déposer vos livres au local de l'ASCE 55 lors des permanences, ils seront répertoriés, classés et mis à disposition au fur et à mesure des besoins,
- Tous les documents doivent être en bon état,
- Sont acceptés les romans (contemporains, historiques, du terroir...), les policiers, les essais, les livres techniques (bricolage, cuisine, loisirs créatifs).

Cet emplacement n'est pas une déchetterie

Merci de respecter le lieu, les livres et les lecteurs potentiels.





tionn de lumière pour célébrer son 30ème
 et vi oween. Les déguisements de gentils
 our les enfants
 ce 5 s) selon le barème ci-dessous
 017 orai (19 H 00)

Tarif (Transport et entrée)	Adhérents ASCE		Extérieurs non asceistes
	Catégorie A / Parrainés	Catégories B et C / Retraités	
Enfants (14 ans inclus)	Gratuit	Gratuit	30 €
Adultes	35 €	30 €	40 €

Pour la bonne organisation de cette sortie, merci de compléter le bulletin d'inscription correspondant et de respecter les consignes suivantes :

- Les enfants doivent être accompagnés
- Repas non compris (Pique-nique accepté sur le site ou divers points de restauration)
- Un goûter sera offert à tous les enfants avant de repartir
- Tous les participants devront être à jour de leur cotisation 2017

Le départ se fera de Bar le Duc.

Les horaires de départ seront communiqués ultérieurement.

Merci de nous retourner votre inscription accompagnée de son règlement (Chèques-vacances acceptés) pour le 29 septembre 2017 à :

ASCEE 55 – Mireille Leboeuf 14 rue Antoine Durenne Parc Bradfer BP 10501 55012 Bar le Duc cedex

NOM : Prénom : N°

Carte :

Nom	Prénom	Prix
	TOTAL	